

LES DETERMINANTS

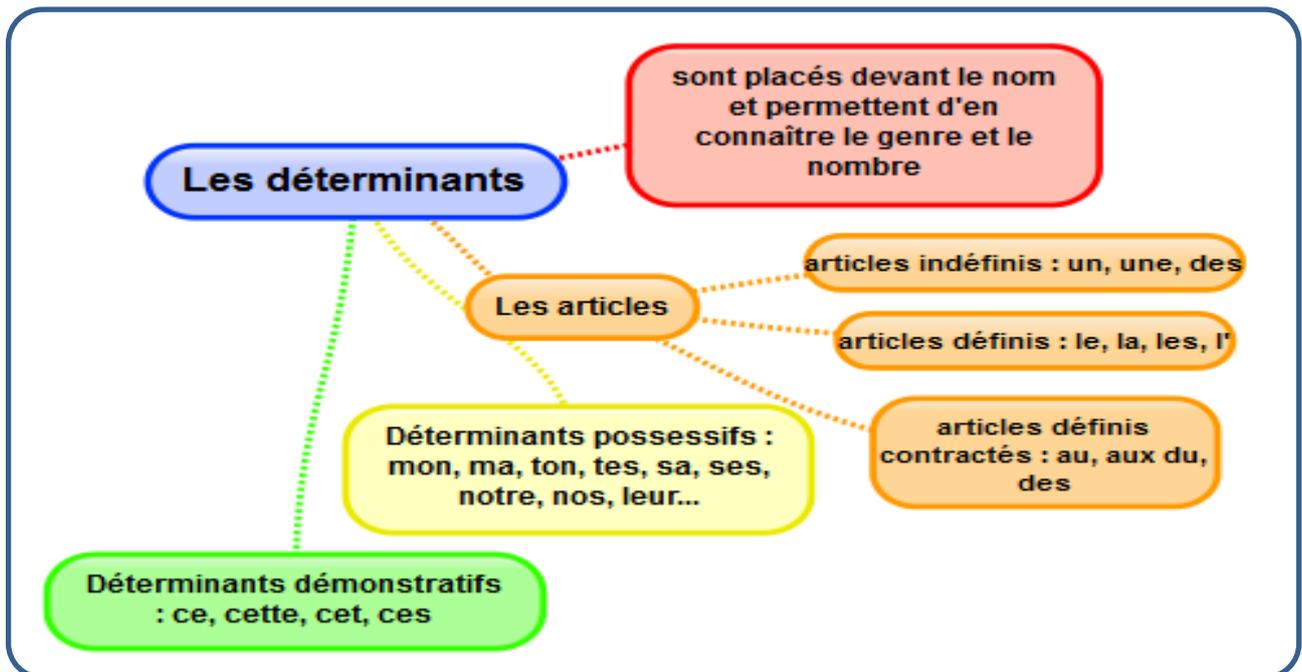
Le déterminant est **placé devant le nom** commun et permet de connaître le **genre et le nombre** du nom.

Les articles

- Les **articles indéfinis** : un, une, des
- Les **articles définis** : le, la, les, l'
- Les **articles définis contractés** : au (à+le), aux (à+les), du (de+le), des (de+les)

Les déterminants

- Les **déterminants possessifs** indiquent que ce dont on parle appartient à quelqu'un ou quelque chose : mon, ma, mes, notre, nos...
- Les **déterminants démonstratifs** s'utilisent pour montrer ou pour désigner quelqu'un ou quelque chose : ce, cet, cette, ces



Pour t'assurer que tu as bien compris ta leçon, et pour l'apprendre, tu peux essayer de répondre à ces questions et/ou essayer de faire ces activités interactives. Tu peux également demander à un adulte de t'y aider.

- Cite deux articles définis
- Cite deux articles indéfinis
- Cite trois déterminants possessifs
- Cite trois déterminants démonstratifs

